

N°9

ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION



DESRIPTIF

Accompagnement de la personne dans ses déplacements pédestres de proximité

Accompagnement de la personne dans ses déplacements véhiculés pour effectuer une démarche [véhicule avec assurance mis à disposition par la personne accompagnée **OU** véhicule de l'intervenant ou du service, auquel cas les kilomètres parcourus sont facturés en sus]

Accompagnement de la personne âgée de 75 ans ou plus pour commander ou « Sortir + » de l'Agirc-Arrco, pour financer un accompagnement à la mobilité

NB - ce service ne doit pas se substituer aux transports sanitaires légers ni aux taxis. Il s'agit d'un accompagnement au transport et pas d'un transport seul : il doit faire partie d'une offre globale de prise en charge

👁 OBSERVER

« Sortir + » : s'assurer que la personne bénéficie de l'Agirc-Arrco

☰ PRODUITS & MATÉRIEL

« Sortir + » : téléphone, accès internet, imprimante, enveloppe, timbre, moyen de paiement, voiture GPS, poignée handibar et coussin pivotant

📋 PRÉPARER

Canne, déambulateur, chaise roulante

Déplacement véhiculé : s'assurer de la bonne tenue de la voiture et de la disponibilité du carburant

➡ RÉALISER

Accompagner au bras, à pied à l'aide d'une aide technique ou avec un fauteuil roulant, et/ou en véhicule et sécuriser la personne dans ses déplacements : promenade, visite de voisinage/proches, accompagnement à la réalisation de petites courses (boulangerie, pharmacie) ou RDV (coiffeur, médecin...), conduite à une activité

Tenir compte de l'état de santé de la personne aidée et de son niveau de fatigabilité

Tenir compte des conditions météo

« Sortir + »

Consulter la plateforme et les services administratifs de la structure pour l'organisation

Renseigner la personne aidée sur les prestations d'accompagnement à la mobilité et appeler le conseiller « Sortir + »

Reformuler les attentes de la personne aidée

Reformuler les réponses apportées par le conseiller

En concertation avec la personne, commander le chéquier en remplissant et envoyant le formulaire de commande accompagné du mode de paiement

Aider la personne aidée à organiser et planifier les sorties

✅ FIN DE LA PRESTATION

Raccompagner la personne

À FAIRE, QUELLE QUE SOIT LA PRESTATION

RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION



PRISE EN CHARGE MDPH :

- Consulter et respecter scrupuleusement le plan de compensation et la fiche mission ;
- Ne pas hésiter à contacter votre responsable de secteur en cas de questions et/ou difficultés ;
- L'accompagnement de personne en situation de handicap s'organise en réseau (réunion de coordination, échange de bonne pratique, projet d'accompagnement individualisé)

COMPÉTENCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE

⚙️ PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

Si nouveau bénéficiaire, consulter la fiche mission
Préparer le trajet (ex : appli Movit)
Avoir les clés à disposition/boîte à clés.

🏠 ACCÈS AU DOMICILE

Sonner/ frapper à la porte et s'annoncer en entrant au domicile
Enfiler sa tenue professionnelle (tunique, chaussure d'intérieur)
S'attacher les cheveux
S'assurer de la présence de la personne accompagnée (indispensable)
Saluer avec une formule de politesse
Enregistrer la présence sur la télégestion
Consulter le cahier de liaison

👁️ OBSERVER

Échanger avec la personne accompagnée sans être intrusif pour connaître son état de forme du jour
Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne accompagnée
Respecter les attentes exprimées et déterminer les priorités en fonction des besoins, de l'état de forme et de la fiche mission
Inciter les aidants éventuels à se consacrer à leurs propres activités lorsque les professionnels sont présents au domicile de la personne accompagnée

📋 PRÉPARER

Les produits et matériels doivent être fournis par la personne accompagnée

Réaliser une hygiène des mains : savon ou SHA
Porter gants, blouse... selon les tâches à effectuer
Respecter le protocole d'hygiène avant et après la prestation
Préparer et rassembler le matériel nécessaire
Aérer le logement, 10 minutes par intervention en fonction des conditions météo

➡️ RÉALISER

Échanger avec la personne accompagnée
Stimuler l'autonomie selon les capacités de la personne
Faire participer la personne accompagnée en fonction de son état et à son rythme : faire faire, faire avec, faire à la place
Respecter l'intimité et la pudeur de la personne aidée

✅ FIN DE LA PRESTATION

Nettoyer et ranger le matériel
Vérifier le stock de produits
S'assurer du confort du bénéficiaire
Hygiène des mains : savon /SHA
Contrôler visuellement l'ensemble de la pièce
Fermer les volets, veiller à laisser la pièce éclairée, refermer les fenêtres, en fonction de la saison/horaire
Faire remonter de l'information au responsable de secteur si nécessaire
Renseigner le cahier de liaison
Enregistrer la fin de mission sur la télégestion
Saluer avec une formule de politesse

✅ SÉCURISATION DU DOMICILE

Refermer soigneusement le logement

IDENTIFICATION DES RISQUES | MESURES DE PRÉVENTION



Présence animale

- Isoler l'animal et demander s'il est vacciné



Chutes de plain-pied (sol encombré, surfaces humides, neige...) et de hauteur (lavage des vitres, rangement dans les placards...)

- Matérialiser les nez de marche
- Placer des poignées et des barres d'appui
- Veiller à maintenir le sol sans encombrement
- Fixer les tapis
- Avoir du matériel autobloquant
- Porter des chaussures adaptées (fermées et antidérapantes)
- Entretenir le sol dès qu'il est sale pour éviter de glisser
- Prévoir des aides techniques (tapis antidérapant, barre d'appui...)
- Utiliser un escabeau stable et en sécurité
- Organiser le déneigement
- Adapter l'organisation du travail si le sol est mouillé (prévoir temps de séchage)



Manutentions manuelles Sollicitation des articulations

- Limiter les poids à porter, notamment plus de 10 kg
- Utiliser des aides techniques et du matériel adapté (chariot, seau avec système combiné d'essorage, raclette avec manche télescopique pour les vitres...)
- Demander du matériel léger et une table réglable en hauteur pour le repassage
- Laver le linge : si absence d'équipement pour laver le linge, informer la personne accompagnée que le linge devra être nettoyé en laverie automatique
- Utiliser des aides techniques adaptées au degré de dépendance de la personne accompagnée pour sa mobilisation
- Solliciter/stimuler la personne en fonction de ses capacités
- Limiter la fréquence des actes (privilégier l'alternance des tâches)
- Limiter les tâches à ce qui correspond à l'activité quotidienne du bénéficiaire



Incendie/explosion

- Vérifier que le gaz est coupé et les boutons de la gazinière en position arrêt
- Ne pas mélanger les produits chimiques
- Ne pas approcher de flammes à proximité des bouteilles d'oxygène



Électrique

- Utiliser en amont la grille de repérage des risques ED4298
- Signaler les appareils et prises défectueux/abîmés (vétustes, fils dénudés) et ne pas les utiliser
- Demander de faire les réparations nécessaires



Chimique

- Porter des protections individuelles (gants à manchette, blouse, lunettes, masque)
- Se former/se sensibiliser aux risques liés aux produits
- Ne pas mélanger les produits
- Lire le mode d'emploi et les étiquettes des produits utilisés
- Développer l'entretien écologique
- Se laver les mains après avoir enlevé les gants
- Aérer le logement



Biologique

- Porter des protections individuelles (gants à manchette, blouse, lunettes, masque)
- Vérifier la validité de ses vaccinations
- Ne pas toucher les déchets de soin
- Veiller à ne pas être en contact direct avec du linge souillé
- Se laver les mains après avoir enlevé les gants
- Aérer le logement



Coupures, piqûres

- Veiller à une bonne organisation du poste de travail
- Utiliser du matériel en bon état de fonctionnement et adapté à la tâche
- Utiliser des gants pour faire la vaisselle, le jardinage
- Utiliser des dés pour faire de la couture

Pour toute situation que vous jugez à risque, y compris les risques psychosociaux, nous vous invitons à contacter l'équipe administrative de proximité, qui vous écoutera et vous accompagnera dans vos démarches.

IDENTIFICATION DES RISQUES | MESURES DE PRÉVENTION



Brûlures

- Vérifier l'état des matériels et être vigilant dans les manipulations
- Utiliser des maniques pour les plats chauds
- Vérifier l'état du fer à repasser, poser le fer sur un support stable, ne pas laisser traîner le cordon d'alimentation électrique dans le passage
- Vérifier que le gaz est coupé et les boutons de la gazinière en position arrêt



Exposition au tabagisme passif

- Interdire de fumer en présence du salarié
- Aérer



Déplacement

(Voiture, piétons, deux roues motorisées ou non motorisées, bus...)

- Avoir un véhicule adapté et entretenu
- Signaler toute défaillance sur le véhicule de la personne accompagnée
- Prendre en compte les temps de déplacement pour l'organisation des tournées
- Équiper les véhicules de pneus hiver
- Se (re)former/se sensibiliser sur la conduite et la sécurité routière
- Se sensibiliser au respect du code de la route



Contraintes organisationnelles et psychosociales (violences, stress, confrontation à la maladie, à la fin de vie, travail isolé, manipulation d'argent...)

- Alerter la hiérarchie sur toute forme d'agression
- Se former spécifiquement à la gestion des risques psychosociaux dans le secteur médico-social
- Échanger : groupe de paroles, heures de coordination, échange de pratiques, entretien d'évaluation professionnel
- Ne pas utiliser la carte bancaire, ni le chéquier sans ordre si la personne accompagnée n'est pas présente. Limiter l'utilisation d'argent liquide appartenant à la personne accompagnée : privilégier une convention d'achat avec le magasin pour le règlement mensuel de la facture. À défaut, remettre les tickets de caisse à la personne et tenir un cahier de comptes



Réaction physique anormale (sommolence, allergie...) du salarié

- Alerter le médecin si un problème particulier se déclare
- Alerter le référent disponible en cas de problème/astreintes (l'AAD peut joindre quelqu'un du service)



Intoxication/fausse route/allergies de la personne accompagnée

- Alerter le médecin si un problème particulier se déclare
- Alerter le référent disponible en cas de problème/astreintes (l'AAD peut joindre quelqu'un du service)
- Respecter les règles d'hygiène et de conservation des aliments, de la chaîne du froid, de propreté du frigo et du plan de travail
- Prendre en compte les régimes alimentaires liés à une pathologie
- Privilégier l'alimentation mixée si nécessaire
- Se former/se sensibiliser aux risques de fausses routes
- Se former/se sensibiliser aux menus spécifiques et adaptés
- Fermer le robinet de gaz après chaque utilisation
- Aérer le logement



Réaction à la prise de médicaments

- Se former sur les principaux facteurs de risques liés à la prise des médicaments (iatrogénie médicamenteuse, non observance, etc.)
- Inscrire cette thématique dans le plan de formation
- Organiser régulièrement des temps d'échange notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles à la consommation médicamenteuse
- Ne pas déconditionner ou fragmenter les médicaments
- Être vigilant sur les pathologies qui nécessitent des horaires ou conditions de prise de médicaments très précises (Parkinson, diabète, cardio-vasculaire)